

<b>DATE</b>	15 mai 2020	<b>LIEU</b>	SALLE DU CONSEIL	<b>PAGE</b>	1	<b>DE</b>	4
<b>PROJET</b>	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 15 MAI 2020 TENU À L'HÔTEL DE VILLE (ET TÉLÉCONFÉRENCE) À 13 H 00						
<b>N°</b>	2020-05	<b>RÉUNION N°</b>	5.1				

Présences Sont présents, Mesdames les Conseillères Christine Corriveau, Anna Dupuis Zuckerman et Rachel Landry, Messieurs les Conseillers Pierre Lussier, Stefan Tremblay ainsi que les officiers municipaux Madame Nadine Bonneau et Messieurs Luc Lafontaine et François Taché et ce, sous la présidence de Monsieur Joseph Dydzak, Maire.

**OUVERTURE DU CAUCUS**

M. Dydzak, Maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, la séance du Conseil aura lieu via téléconférence à 17 h 00.

**PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2019 PAR M. CHRISTIAN GÉLINAS**

M. Gélinas explique le rapport financier au 31 décembre 2019; pour 2019, le surplus non-affecté est de 231 000 \$ et le surplus accumulé est de 808 841 \$.

Discussion au niveau des travaux au garage : les travaux ont recommencé (plomberie et menuiserie).

Mme Bonneau demande à Mme Landry et M. Tremblay s'ils désirent faire leur travail de vérification des risques de fraude malgré la pandémie ou s'ils préfèrent attendre. Les deux sont d'accord à le faire, une rencontre sera fixée avec Mme Bonneau.

**RÉVISION DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

1.0 « Adoption de l'ordre du jour » : Voir procès-verbal.

2.0 « Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2020 » : Voir procès-verbal.

3.0 « Comptes à payer et comptes payés » : Voir procès-verbal. Des questions sont posées sur certains chèques et les réponses sont données.

4.0 « Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général » : Il est expliqué que les montants qui se retrouvent sur ce rapport ont été présentés au point 3.0 « Comptes à payer et comptes payés ».

5.0 « Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions » : Voir procès-verbal.

6.1 « Adoption – Projet de règlement numéro 2020-681 visant la protection des berges, des fonds marins et de la qualité de l'eau, la sécurité des plaisanciers et la protection de l'environnement » : Voir procès-verbal. M. Dydzak explique que nous avons reçu environ 4 courriels avec des commentaires. Il y a une discussion concernant les rassemblements de bateaux, et M. Tremblay mentionne que les patrouilleurs devraient intervenir seulement lorsqu'absolument nécessaire. Mme Bonneau fait parvenir aux membres les dernières informations reçues du gouvernement concernant la COVID, qui mentionne que dans une embarcation, on devrait se limiter à une famille, pas d'invités, rester à deux mètres des autres embarcations etc. M. Dydzak explique que certaines modifications seront apportées au règlement avant son adoption finale afin de prendre en considérations les commentaires et les recommandations du gouvernement.

6.2 « Adoption - Règlement numéro 2020-682 amendant le règlement numéro 2019-680 établissant les taux de taxes, les compensations et les conditions de perception pour l'année financière 2020 » : Voir procès-verbal. Aucun changement.

**Actions ou remarques**

Les travaux de vérification ont commencé.



<b>DATE</b>	15 mai 2020	<b>LIEU</b>	SALLE DU CONSEIL	<b>PAGE</b>	2	<b>DE</b>	4
<b>PROJET</b>	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 15 MAI 2020 TENU À L'HÔTEL DE VILLE (ET TÉLÉCONFÉRENCE) À 13 H 00						

<b>N°</b>	2020-05	<b>RÉUNION N°</b>	5.1
-----------	---------	-------------------	-----

6.3 « Avis de motion – Règlement numéro 2020-684 visant l'entretien des terrains et certaines nuisances » : Voir procès-verbal. M. Dydzak mentionne que Me Paul-Hus a spécifié que le règlement devait s'appliquer à tous et non pas au Golf spécifiquement.

6.5 « Dépôt du rapport financier 2019 » : Voir procès-verbal.

7.1 « P.I.I.A. – Lot 5 508 803, 16, avenue d'Amiens – Ajout d'un garage attenant au bâtiment principal » : Voir procès-verbal.

## **RÉVISION DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR DU CAUCUS**

### **1. COMPTE RENDU DU CAUCUS**

#### **1.1 COMPTE RENDU DU CAUCUS DU MOIS D'AVRIL 2020**

Mme Corriveau demande si M. Taché a pu effectuer les visites des espaces publics. On répond que le temps a manqué puisque M. Taché n'est revenu au bureau que lundi, mais que ces inspections seront réalisées sous peu.

Inspections faites le 22 mai 2020.

Au niveau du golf, M. Dydzak résume sa discussion avec M. Sze. Pour l'entretien, celui-ci mentionnait manquer d'argent, et M. Dydzak l'a donc informé des subventions disponibles pendant la COVID-19, soit une partie du salaire des employés, un emprunt de 40 000 \$ etc. M. Dydzak lui a rappelé que Golf Estérel doit ramasser la paille, les résidus, tondre le gazon, etc. et couper les arbres morts dangereux.

M. Wagman aurait un acheteur intéressé pour le golf. À la demande de ce dernier, M. Dydzak a demandé l'autorisation à M. Sze par écrit pour donner plus d'information, mais on ne reçoit pas l'autorisation.

Si le zonage n'est pas changé, le règlement actuel permet la construction sur la péninsule du lac Dupuis (zone R-10).

Résolution pour la prochaine séance que la Ville désire déclarer le golf comme patrimoine et être transparent. M. Dydzak ne veut pas changer le zonage de ce secteur sans garantie d'un golf de 18 trous. Une discussion suit, plusieurs questions et scénarios discutés.

### **2. DÉCISION**

### **3. DISCUSSION**

#### **3.1 ÉMISSION DES VIGNETTES**

Mme Bonneau explique que l'émission des vignettes se passe bien. La première semaine, il n'y avait qu'elle et Mme Charron. Environ 50% des vignettes sont déjà émises.

#### **3.2 SUIVI – GOLF**

Au niveau des Bernaches, elles sont arrivées. On se questionne puisque M. Ross a obtenu l'autorisation mais que le golf est fermé. Ils pourraient engager M. Maxime Ouimet pendant 6 semaines (30 \$/heure). On décide de leur donner une subvention de 1 000 \$ pour aider, à faire le 22 mai.

<b>DATE</b>	15 mai 2020	<b>LIEU</b>	SALLE DU CONSEIL	<b>PAGE</b>	3	<b>DE</b>	4
<b>PROJET</b>	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 15 MAI 2020 TENU À L'HÔTEL DE VILLE (ET TÉLÉCONFÉRENCE) À 13 H 00						
<b>N°</b>	2020-05	<b>RÉUNION N°</b>	5.1				

### **3.3 (AJOUT) DEMANDE D'AUTORISATION SPÉCIALE**

On explique aux élus que M. Mitelman demande une autorisation spéciale pour que son beau-fils, qui est urgentologue, puisse installer son véhicule récréatif dans le stationnement du 8, avenue de Guyenne, puisqu'il désire rester à l'écart, dû au COVID-19.

**Décision :** ✓ Donner l'autorisation en insistant sur le fait que c'est temporaire. On verra si on a des plaintes ou autres demandes.

### **3.4 (AJOUT) AGENTS SERVICE DE PROTECTION**

Les règles sont bien appliquées dans l'ensemble, les citoyens sont inquiets, rien à redire. Selon M. Dydzak, dans les autres Villes c'est plus difficile. Pour le tennis, M. Dydzak suggère d'ouvrir le stationnement. Pour le Parc d'Estérel, inspection à faire, ouverture prochainement.

MM Lussier et Tremblay ainsi que Mme Landry vont revoir le rôle des agents, règlement de bruit, est-ce qu'ils appliquent d'autres règlements d'urbanisme, etc. Faire politique pas trop compliquée, à réviser. Mme Bonneau enverra une copie du document que nous avons (plan de travail).

Plan de travail des agents  
envoyé le 29 mai 2020,  
ainsi que copie des  
règlements applicables  
←

## **4. ASPECTS OPÉRATIONNELS**

### **4.1. RAPPORT MENSUEL DES RESPONSABLES ET DIRECTEURS**

Aucun rapport, reporté au mois prochain.

### **4.2 PROBLÉMATIQUES – SERVICE DE L'URBANISME ET PROBLÉMATIQUES AIRBNB**

Voir le rapport « Problématiques – Service de l'urbanisme » déposé avec les documents de la séance du mois de juin 2020 pour y voir les commentaires.

Il est mentionné que pour le 4, avenue de Condé, il y a erreur, on devrait lire 3 nuits et non 31.

Mme Corriveau demande s'il y a une note insérée dans les permis pour la location à court terme, M. Taché confirme. En l'absence de Mme Reid, Mme Corriveau se propose de faire les vérifications et d'envoyer le résultat de ses recherches à M. Taché.

Il y a 3 dossiers à retirer du rapport Airbnb. Au niveau des problématiques, il faut retirer le dossier Bellehumeur et Estérel Resort.

### **4.3 LISTE DES PERMIS ÉMIS**

Pour le mois d'avril 2020, 3 permis ont été émis :

- Ouvrage de captage des eaux : 1
- Construction d'un quai : 1
- Abattage d'arbres : 1

### **4.4 RAPPORT MENSUEL VERBAL DU SERVICE DE PROTECTION**

M. Lussier résume sa lecture des rapports du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020. Feux interdits, porte débarrée, Cogco est en train de faire le câblage.

### **4.5 LISTE DES CORRESPONDANCE**

On fait lecture de la liste des correspondances. Aucun commentaire.

<b>DATE</b>	15 mai 2020	<b>LIEU</b>	SALLE DU CONSEIL	<b>PAGE</b>	4	<b>DE</b>	4
<b>PROJET</b>	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 15 MAI 2020 TENU À L'HÔTEL DE VILLE (ET TÉLÉCONFÉRENCE) À 13 H 00						

<b>N°</b>	2020-05	<b>RÉUNION N°</b>	5.1
-----------	---------	-------------------	-----

**4.6 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 AVRIL 2020**

On présente le rapport mensuel des activités financières de mars ainsi que celui au 30 avril 2020. Ce dernier rapport montre des dépenses de 30.16 % comparativement à 33.33 % donc 3.17 % de moins que la norme. Aucun commentaire.

**4.7 COMMUNICATION**

Discussion pour prolonger le contrat Facebook de Mme Sullivan. Mme Bonneau est très satisfaite du travail de Mme Sullivan, très professionnelle. Mme Zuckerman est favorable : il faut donner du temps à Mme Bonneau pour faire d'autres choses. M. Lussier est d'avis que 2h par mois serait suffisant. Mme Landry trouve que c'est cher pour 10 h par mois. M. Dydzak propose de redonner un 3 mois supplémentaires, il en rediscutera avec Mme Bonneau.

**4.8 COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU CCE DU 14 FÉVRIER**

Aucun commentaire.

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé que la séance soit levée.



Rédigé par Nadine Bonneau

Le 15 juin 2020